

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire:

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES:

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de tous les instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

A. J. M. Mason édit. l'Assomption

ABONNEMENT: } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine: La charité par les Sulpiciens à Montréal.—Lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Rimouski, au sujet de la misère dont est menacée la population de la Gaspésie.—Cercle agricole établi à Ste-Marie de la Beauce; importance qu'il y a de fonder des cercles agricoles dans toutes les paroisses.—Croisade de l'Union des Cantons de l'Est en faveur de la colonisation;—Ce que dit un écrivain français, M. de Molinari, en faveur de cette œuvre patriotique.—Comment le *Journal de Québec* apprécie l'œuvre de la colonisation à laquelle le clergé prend une si grande part.—Améliorations importantes qui doivent être faites au Collège de Ste-Anne et à la ferme-modèle sous son contrôle.—Mort de l'honorable Luc Letellier de Saint-Just, ex-lieutenant gouverneur de la Province de Québec.

Causerie Agricole: De l'élevage du bétail de la race bovine (suite): Du métissage.—Education des veaux.—Education des veaux ayant le sevrage; allaitement artificiel ou allaitement naturel; quelle différence il conviendrait de faire entre les deux sexes, pour les conditions de l'allaitement.

Sujets divers: Etablissement d'une féculerie à Maria, Baie des Chaleurs; au point de vue des intérêts agricoles de notre pays, les capitalistes doivent tenir à honneur d'encourager cette nouvelle exploitation: ce serait faire une bonne œuvre et une noble action; prospectus de cette association sous le nom de "Compagnie générale canadienne de féculerie.—De la paille au point de vue de l'alimentation du bétail.—Renseignements sur l'emballage des plantes.

Bibliographie: "Tableau d'histoire naturelle" à être publié par M. l'abbé L. Provancher, rédacteur du *Naturaliste Canadien*.

Choses et autres: Projet d'établissement d'une fromagerie à Ste-Anne de la Pocatière; doit-on craindre la compétition par un trop grand nombre de fromageries?—La fabrication du beurre.

Recettes: Solution insecticide.—Moyen de faire tomber le lait dans le pis d'une vache, d'une jument ou d'une brebis.

REVUE DE LA SEMAINE

La charité par les Sulpiciens.—A Montréal, pendant la saison rigoureuse de l'hiver, le séminaire de St-Sulpice distribua plus de 600 pains et près de 400 cordes de bois aux pauvres, paie le loyer de deux cents autres malheureux et en protège par divers moyens un plus grand nombre encore. Il fait instruire 7,000 enfants à ses frais, donne plus de 2,000 ordonnances de médecin aux malades et obtient des centaines de billets de chemin de fer à moitié ou au quart du prix pour ses protégés.

—Dimanche, le 23 janvier, M. le Curé de St-Germain de Rimouski a lu au prône de l'église paroissiale une lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski, au sujet de la misère dont la population des côtes de la Gaspésie est menacée. On sait qu'une grande partie de la population dans cette partie du pays, ne vit que de la pêche. Depuis quelques années la pêche y est devenue de plus en plus mauvais: l'année dernière elle a été plus infructueuse que jamais. Ajoutons à cela que les tempêtes à la clôture de la navigation, l'automne dernier, ont empêché plusieurs goélettes chargées de provisions pour les Gaspésiens, de se rendre à leur destination.

Cercle agricole à Ste-Marie de la Beauce.—Suivant le bon exemple donné par d'autres paroisses, celle de Ste-Marie de la Beauce vient de fonder un cercle agricole dans le but d'améliorer la condition matérielle et intellectuelle de la classe agricole.

Déjà une centaine de membres se sont engagés à abandonner, le plus vite possible, la vieille routine et à suivre un système plus en rapport avec les progrès modernes; ils ont promis de cultiver chaque année les racines fourragères avec tout le soin convenable et de faire en petit les essais proposés par la majorité du cercle. Ils se sont entendus pour pousser tous en semble à la roue et arriver, par le plus court chemin, à faire de cette paroisse une vaste ferme d'élevage du bétail destiné au commerce d'exportation.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.